Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260605-2026_077-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six et cinq juin à 18 heures 30, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 28 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 14

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, BRUAND Christophe, BAUDUCEL Alice, CONNAN Fabien, JAFFRÉ Violaine, HERVÉ Patrick, LABBÉ Sophie, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, OLLIVIER Morgane et TURPIN Alexandre.

Absents excusés : Vincent LE CORNEC, Jean-Marc GUILLOT (pouvoir donné à Christophe BRUAND) et Virginie GOLTZ (pouvoir donné à Alice BAUDUCEL)

Le Conseil nomme Violaine JAFFRÉ en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-077
FINANCES COMMUNALES
TRAVAUX DE PATA

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de réaliser des travaux de point-à-temps sur l'ensemble de la commune. Demandées via le maitre d'œuvre Pascal LEFFONDRE, de la société PLCE, 4 propositions ont été adressées à la mairie : EUROVIA, COLAS, LESSARD TP et SPTP BIDAULT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

par « 14 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de valider le devis de la société LESSARD TP pour un montant de 11 712,00 € HT.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre

La secrétaire de séance
Violaine JAFFRÉ

Le Maire,
Philippe HELLO

MAIRIE DE NOYAL

Délibération certifiée publiée le 05-06-2026 - transmise en Préfecture le 05-06-2026

Philippe HELLO, Maire